



Demande d'augmentation après formation et revoir contrat

Par **sophie L**, le **20/10/2017** à **23:28**

Bonjour,

Mon conjoint a obtenu le SSIAP 1 cette année, formation payée par l'employeur, il est agent de maintenance en bâtiment.

Il a demandé plusieurs fois et verbalement une augmentation de salaire et un avenant au contrat de travail à la direction; La seule réponse qu'il a eu c'est un compte rendu d'un entretien et une fiche métier, rappelant les tâches qu'il doit effectuer. Dans la fiche il est noté qu'il doit effectuer les tâches concernant la sécurité incendie.

Il voudrait répondre à son employeur en lui rappelant qu'il aimerait avoir une augmentation puisque ces tâches lui demandent plus de responsabilité. En cas de refus, il ne prendrait aucune responsabilité en terme de sécurité incendie. (pour info, il n'a pas encore transmis son diplôme, il leur donnera seulement s'il a une augmentation).

Sur son contrat il est noté que la liste des tâches est non exhaustive et qu'il pourra lui être attribuer de nouvelles tâches correspondant à sa qualification sans que ce changement ne puisse constituer une modification de contrat. Ont-ils vraiment le droit ????

D'autres points,

- son poste n'est pas définit, sur son contrat il est noté ouvrier professionnel, sur sa paie : agent d'entretien et sur la fiche métier : agent des services logistiques (de quoi revoir son contrat je pense).
- sur la fiche métier, il est noté qu'il doit former le personnel sur l'incendie, mais avec un SSIAP 1, il ne peut que sensibilisé.

Qu'en pensez-vous ? Que doit-il inscrire dans la lettre ?
Et les 2 derniers points doit-il en parler dans la lettre ?

D'avance merci

Par **P.M.**, le **21/10/2017** à **09:01**

Bonjour,

Il faudrait déjà savoir si le salaire actuel est inférieur au minimum garanti de la Convention Collective applicable mais a priori une évolution des fonctions devrait permettre au salarié de négocier une augmentation...

Je lui conseillerais de se rapprocher des Représentants du Personnel...

Il faudrait faire attention de ne pas être trop menaçant dans un courrier de ne plus effectuer certaines tâches...